

Greffé
du Tribunal de Commerce de
Lille
Halle aux Sucres
33, Avenue du Peuple Belge
B.P. 109
59009 LILLE Cedex

**CERTIFICAT
DE DEPOT D'ACTES DE SOCIETE**

V/Réf : 11376

Concernant :

Sas AB EXPERTISES ET ASSOCIES
25 rue René Cassin
ZA des Chemins Croisés
62223 SAINT LAURENT BLANGY

Dépôt effectué par :

Maître PATRIAT Silvère
37 rue Elsa Triolet
Parc Valmy
21000 DIJON

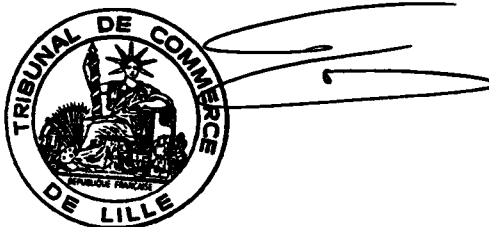
Numéro RCS : Lille B 53I I92 177

<II75I3/20IIB00970>

Pièces déposées le 05/09/2011	Numéro : 3107014
Décision de l'associé unique du 30/06/2011 - Transfert du siège social - Modification(s) statutaire(s) de la ZA des Chemins Croisés, 25 rue René Cassin à SAINT LAURENT BLANGY au 2 rue Archimède, parc de la Cité Scientifique à VILLENEUVE D'ASCQ	
Liste des sièges sociaux antérieurs du 30/06/2011	
Statuts mis à jour du 30/06/2011	

Tarif fixé par décret 2007-812 du 10/05/07 - 6 Taux de base - Détail sur note de frais et honoraires annexée.

Le Greffier,



117513

7014

AB EXPERTISES ET ASSOCIES

Société par Actions Simplifiée au capital de 10.000 euros
Siège social : ZA des Chemins Croisés, 25 Rue René Cassin
62223 SAINT LAURENT BLANGY
RCS ARRAS 531 192 177

**PROCES VERBAL DE DELIBERATION
DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 30 JUIN 2011**

L'an deux mille onze,
Le trente juin,
A quinze heures trente,

Au siège social de la société, situé ZA des Chemins Croisés, 25 rue René Cassin, 62223 Saint Laurent Blangy,

La société Stratège Plus, société par actions simplifiée au capital de 2.400.000 euros, dont le siège social est situé ZA des Chemins Croisés, 25 rue René Cassin, 62223 Saint Laurent Blangy, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Arras sous le numéro 504 980 244, représentée par la société Actions, son président, elle-même représentée par Monsieur Laurent Doignies, son gérant,

Associé unique de la société AB Expertises et Associés et la société Stratège Plus, son président, se sont réunies.

Monsieur le Commissaire aux comptes, régulièrement convoqué, n'assiste pas à la réunion.

L'associé unique a pris les décisions suivantes relatives à :

- Transfert du siège social de la société,
- Modification corrélative des statuts,
- Pouvoirs en vue des formalités.

PREMIERE DECISION

L'associé unique décide de transférer le siège social primitivement fixé à Saint Laurent Blangy (62223), ZA des Chemins Croisés, 25 rue René Cassin, à Villeneuve d'Ascq (59650), 2 rue Archimède, Parc de la Cité Scientifique, à compter de ce jour.

DEUXIEME DECISION

En conséquence de ce transfert, l'associé unique décide de modifier la rédaction de l'article 4 « siège social », alinéa 1, des statuts de la façon suivante :

ARTICLE 4 – SIEGE SOCIAL (ancienne rédaction)

Le siège social est fixé ZA des Chemins Croisés, 25 rue René Cassin, 62223 Saint Laurent Blangy.

ARTICLE 4 – SIEGE SOCIAL (nouvelle rédaction)

Le siège social est fixé à Villeneuve d'Ascq (59650), 2 rue Archimède, Parc de la Cité Scientifique.

Le reste de l'article demeure sans changement.

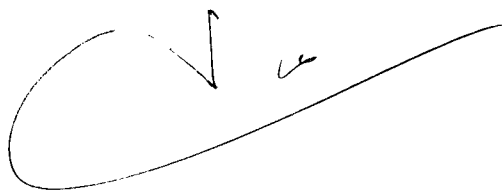
TROISIEME DECISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'effectuer les formalités de publicité afférentes aux décisions ci-dessus adoptées.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et l'associé unique.

LE PRESIDENT

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal stroke with a large loop on the left and a small mark on the right.

L'ASSOCIE UNIQUE

A handwritten signature in black ink, featuring a large loop on the left and a horizontal stroke on the right.